

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 125 (2004)
Heft: 7

Rubrik: SAR ; Stations de fécondations "A" et "B" ; Élevage de reines

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Situation Gaucho et Régent

La SAR continue de se préoccuper des problèmes posés par l'utilisation des insecticides systémiques.

En date du 2 avril 2004, les représentants de la FSSA et des organes faîtiens de l'apiculture suisse ont rencontré les représentants de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), afin de faire le point de la situation suite à la découverte de semences enrobées contenant les matières actives Imidaclopride et Fipronil.

En résumé :

- Les apiculteurs et l'OFAG saluent l'instauration d'un dialogue qui sera poursuivi à l'avenir, selon les besoins.
- On reconnaît le récent problème des pertes accrues d'abeilles.
- Les causes possibles doivent être déterminées de manière objective, afin que des solutions appropriées puissent être envisagées.
- L'OFAG a suivi et suivra attentivement les dossiers Fipronil et Imidaclopride. Il restera en contact avec les services étrangers compétents en la matière et tiendra compte de l'évolution dans les pays de l'UE.

Il faut savoir que la Suisse **n'a pas autorisé** ces deux produits sanitaires pour ce qui est du tournesol. Les autres graines intéressant les abeilles sont en principe traitées de manière très mesurée puisque, selon les indications officielles, on a :

Genre de semences	Pourcentage traité	Fipronil	Imidaclopride
Maïs	3 %		(Gaucho FS 600)
Céréales	5 à 10 %	Contre ver fil de fer	

D'autres légumes sont traités systématiquement, tel est le cas des betteraves :

Betteraves sucrières	93 %		
Betteraves fourragères	100 %		

Un cas particulier est posé par les semences de colza, dont les trois quarts, traitées à l'Imidaclopride, sont importées d'Allemagne, la Suisse ne disposant d'aucune production dans ce domaine.

Il faut aussi savoir que les semences traitées sont caractérisées par une information non équivoque sur les emballages de semences enrobées et que cela peut être facilement vérifié auprès des agriculteurs ou des vendeurs de semences (Landi par ex.).

Entre-temps, la situation a changé dans ce sens que la France a décidé de suspendre les autorisations de commercialisation des spécialités à usage agricole à base de Fipronil, décision qui concerne les produits suivants : Régent TS, Régent 5 GR, Schuss, Métis, Texas et Zoom.



Cette décision s'appliquera, sauf fait scientifique nouveau, jusqu'à ce que l'Autorité européenne de sécurité des aliments prenne position.

Concrètement, cette suspension entraîne l'interdiction de commercialiser ces produits et de les utiliser sur le territoire national. Reste à savoir ce qui sera fait des stocks existants puisque, à ce stade de l'année, la quasi-totalité des semences enrobées se trouve déjà chez les distributeurs, voire chez les agriculteurs.

La SAR continue donc de suivre ce dossier complexe, de même que la procédure d'homologation dont on sait que, comme pour les autres pays européens, la législation prévoit qu'il incombe à l'entreprise requérante et non à l'autorité d'homologation de prouver que le produit est irréprochable.

Afin d'aider les autorités dans leur prises de décision, nous demandons à chaque apiculteur victime de disparitions massives de ses colonies de prendre contact sans tarder avec les autorités sanitaires.

Stations de fécondation «A» et «B» Elevage de reines

Stations de fécondation Vaud

Le responsable de la station ainsi que le comité de l'Association des stations vaudoises invitent tous les apiculteurs et fervents éleveurs à la mi-été de Vermeilley, qui aura lieu le 17 juillet, dès 19 h 30.

Pour joindre l'utile à l'agréable, ne venez pas les mains vides, mais profitez plutôt de monter une série de ruchettes.

L'ambiance sera de la partie car la récolte printanière a été bonne et nos apiculteurs ont sans doute quelques anecdotes à se raconter au sujet des performances de leurs colonies !

A bientôt et à toutes et à tous, cordiales salutations.

Le comité

À VENDRE

TABAC APICOLE

pour pipe ou enfumoir

Fr. 8.– le kg + port

commande de minimum 2 kg

Albert Duruz, 1695 Villarsel-le-Gibloux

Tél. 026 411 2331

À VENDRE

reines carnioliennes 2004

Fr. 40.–/pièce

nucléis DB race carniolienne

6 cadres Fr. 180.–/pièce

Tél. 079 355 16 79 dès 13 h